

Dynamisme démographique dû à l'arrivée d'habitants, surtout sur le littoral

La démographie de la Vendée est très dynamique, du fait des arrivées d'habitants dans le département. L'attractivité est accentuée sur le littoral. La population départementale devrait poursuivre sa croissance jusqu'en 2050-2060. Les personnes de 65 ans ou plus, particulièrement nombreuses sur le littoral, devraient représenter deux Vendéens sur cinq en 2070. Le département attire fortement les Franciliens. Les jeunes sont en revanche plus nombreux à quitter le département qu'à s'y installer, aux âges des études supérieures.

Comprendre l'évolution démographique d'un territoire est essentiel pour anticiper et accompagner les dynamiques locales. Pour préparer l'accueil de nouvelles populations, accompagner les enjeux liés au vieillissement et adapter l'offre de services du département, les pouvoirs publics de la Vendée ont besoin de connaître la croissance de la population et ses moteurs, ainsi que l'évolution de sa composition.

La population vendéenne croît deux fois plus vite que le référentiel

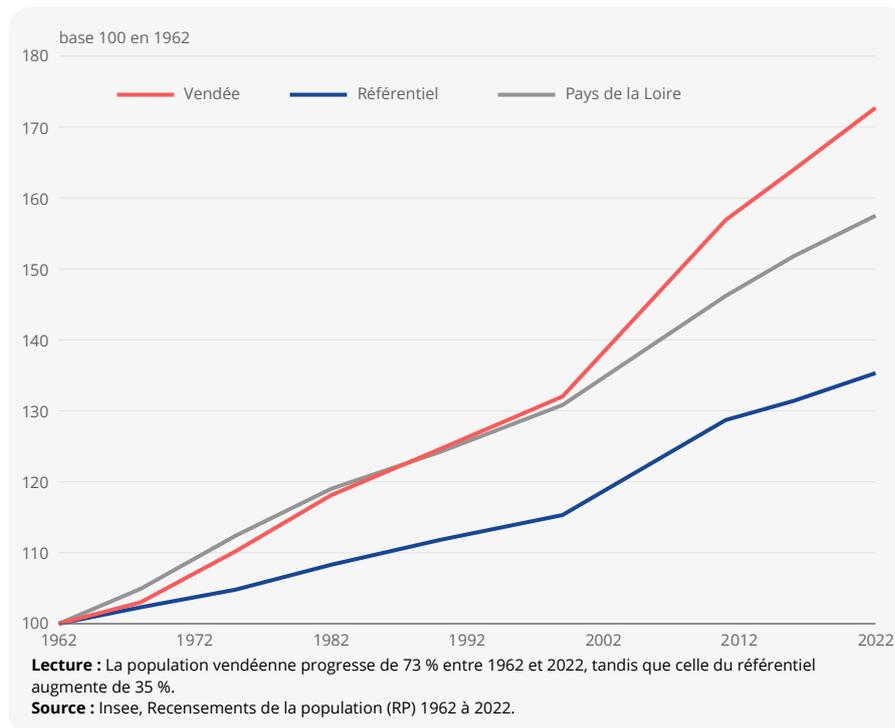
En 2022, 706 000 habitants résident en Vendée. En 60 ans, la population a augmenté de 73 %, soit deux fois plus vite que dans le référentiel (35 %) ► **figure 1**. Sur la période récente, entre 2016 et 2022, le département se place au 9^e rang des départements de métropole avec une croissance de 0,87 % par an. En Vendée comme dans le référentiel, le **solde apparent des entrées et sorties**, à savoir l'écart entre les arrivées dans le département et les départs, explique la totalité de cette croissance. Le **solde naturel**, différence entre les naissances et les décès, joue négativement depuis 2015 : le nombre des décès dépasse celui des naissances.

Sur le littoral, la population augmente davantage

Entre 2016 et 2022, le littoral est là où le nombre d'habitants augmente le plus. Le record départemental est détenu par la communauté d'agglomération des Sables d'Olonne : +2,0 % par an ► **figure 2**. Le dynamisme démographique des intercommunalités littorales d'Océan Marais de Monts, du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, des Sables d'Olonne Agglomération et de Vendée Grand Littoral est uniquement dû à l'installation de nouveaux arrivants, leur solde naturel étant négatif.

Dans les intercommunalités du centre et du nord de la Vendée, la croissance de la population est plus modérée mais

► 1. Évolution de la population depuis 1962



reste soutenue : elle varie de +0,4 % dans la communauté de communes (CC) du Pays de Mortagne à +1,5 % dans celle du Pays des Achards. Dans ces territoires, non seulement les emménagements sont plus nombreux que les déménagements, mais les naissances sont également plus nombreuses que les décès.

La population est stable dans quatre intercommunalités du sud-est du département : les CC de Vendée, Sèvre, Autise, du Pays de la Châtaigneraie, de Sud Vendée Littoral, et du Pays de Fontenay-Vendée. Les emménagements sont légèrement plus nombreux que les déménagements, mais ils sont contrebalancés par les décès, légèrement plus nombreux que les naissances.

Noirmoutier est la seule intercommunalité où la population diminue (-0,3 %). Le Pays de Pouzauges est la seule avec davantage de départs que d'arrivées.

Le pic vendéen de population serait atteint entre 2050 et 2060

Si les tendances démographiques se poursuivaient, la population vendéenne devrait continuer de croître jusqu'à atteindre un pic de 764 000 habitants en 2056. Dans le référentiel, ce pic arriverait plus précocement (en 2047). Le nombre d'habitants vendéens resterait ensuite quasiment stable pour s'établir autour de 762 000 habitants en 2070 (horizon des projections démographiques actuelles).

L'essoufflement de la croissance de la population en Vendée serait principalement dû à la dégradation du solde naturel. En 2018, année de départ du calcul des projections, le déficit des naissances sur les décès conduit le département à perdre 1 700 habitants. Ce déficit se creuserait jusqu'à atteindre 6 500 en 2070, horizon des projections. Le solde naturel viendrait alors contrebalancer les effets du solde

apparent des entrées et sorties, qui apporterait au département entre 6 000 et 7 000 habitants supplémentaires chaque année entre 2018 et 2070.

Les projections démographiques reposent sur des hypothèses qui constituent des scénarios de **projections de population**. Selon le scénario « population haute », la Vendée gagnerait 180 000 habitants entre 2021 et 2070, trois fois plus que selon le scénario central. Selon le scénario « population basse », la Vendée perdrait 30 000 habitants sur la période.

Un vieillissement très localisé sur le littoral

En 2021, l'indice de vieillissement, qui rapporte la population des personnes âgées de 65 ans ou plus – les seniors – à celle des moins de 20 ans – les jeunes –, est de 112 en Vendée. Cela signifie qu'il y a 112 seniors pour 100 jeunes. Néanmoins, la répartition de ces classes d'âge n'est pas uniforme sur l'ensemble du département

► **figure 3.**

Dans la quasi-totalité des communes littorales, les seniors sont au moins deux fois plus nombreux que les jeunes. L'indice de vieillissement y est supérieur à 200, sauf à Triaize (146), Puyravault (135) et Champagné-les-Marais (130). Ces trois communes présentent des façades maritimes restreintes et leurs bourgs s'étendent majoritairement dans les terres.

Dans certaines communes, les seniors sont au minimum quatre fois plus nombreux que les jeunes : Longeville-sur-Mer (405), Saint-Vincent-sur-Jard (446), La Tranche-sur-Mer (450), L'Aiguillon-la-Presqu'île (565) et Jard-sur-Mer (947).

► Encadré – Peu de personnes seules en Vendée

Si la Vendée est un département où vivent davantage de personnes âgées, c'est aussi l'un des départements avec le moins de personnes vivant seules : en 2020, 15 % des habitants (la part la plus faible de France), contre 18 % dans le référentiel. Ce résultat se vérifie quel que soit l'âge : 27 % des Vendéens de 65 ans ou plus vivent seuls en Vendée, contre 31 % dans le référentiel ; et 11 % des moins de 65 ans, contre 13 % dans le référentiel.

Cette particularité vendéenne subsiste également quelle que soit la catégorie sociale.

La Vendée est par ailleurs le département avec la plus faible part de familles monoparentales de France : 10 % contre 16 % en moyenne nationale.

À l'inverse, dans le centre et le nord du département, les jeunes sont plus nombreux que les seniors : l'indice de vieillissement est inférieur à 100 dans toutes les communes, et même inférieur à l'indice régional moyen (86) dans la majorité d'entre elles.

Dans les communes du sud-est, la situation est contrastée : l'indice de vieillissement s'étale de 76 à Xanton-Chassenon à 223 à Maillezais.

Si la Vendée est le département le plus âgé des Pays de la Loire, il l'est relativement moins que le référentiel (indice de 125). Cet écart est lié à la fois à une part de seniors plus faible (25 % en Vendée contre 27 % dans le référentiel) et à une part de jeunes plus élevée (23 % contre 21 %).

En 2070, deux Vendéens sur cinq auraient 65 ans ou plus

En Vendée, comme dans le reste de la France, le vieillissement devrait s'accroître. En effet, si les tendances démographiques se poursuivaient (scénario central), la part des Vendéens âgés de 65 ans ou plus devrait augmenter pour atteindre 39 % en 2070, tandis que la part des Vendéens de moins de 20 ans devrait diminuer jusqu'à

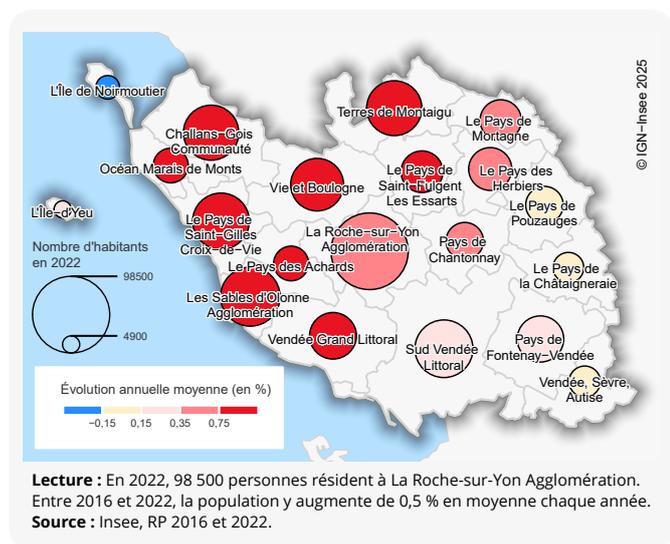
17 % en 2070. L'indice de vieillissement en Vendée continuerait ainsi à augmenter. Après avoir franchi la barre de 100 en 2019, année où le nombre de personnes de 65 ans ou plus a dépassé pour la première fois celui des moins de 20 ans, il devrait dépasser le seuil de 200 en 2047. À l'horizon 2070, la Vendée devrait compter 234 seniors pour 100 jeunes. L'âge moyen des Vendéens serait alors de 52 ans, contre 44 ans en 2021.

Au final, en 2070, les seniors vendéens seraient 119 000 de plus qu'en 2021. Dans ce contexte, le développement des services à la personne et l'accès aux soins de premier recours sont des enjeux forts ► **chapitre Accès aux équipements.** Dans le même temps, les jeunes seraient 32 000 en moins ► **figure 4.**

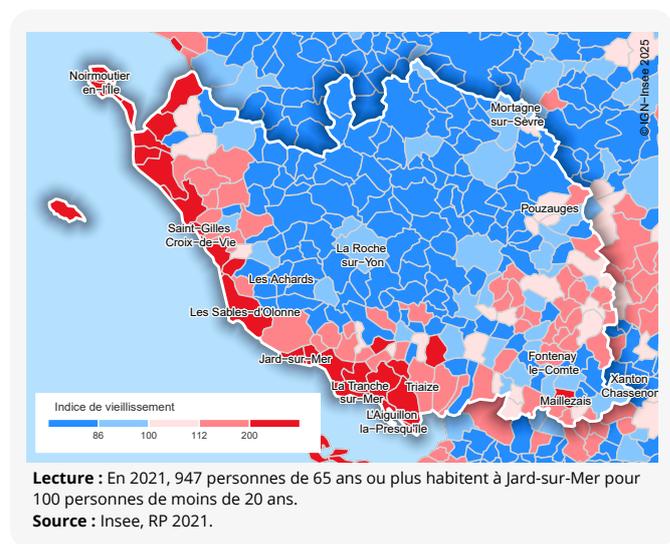
Le vieillissement de la population ralentirait à partir de 2040, date à laquelle le nombre de jeunes se stabiliserait d'après le scénario central.

Quant aux habitants de 20 à 64 ans, ils seraient 17 000 en moins en 2070. Cependant, en intégrant les augmentations récentes du taux d'activité, liées au développement de l'apprentissage et aux dernières réformes des retraites, le nombre de personnes actives ne

► 2. Évolution annuelle moyenne de la population entre 2016 et 2022 par intercommunalité en Vendée



► 3. Indice de vieillissement par commune en 2021 en Vendée



devrait que modérément diminuer (303 000 personnes en 2070, contre 308 000 en 2021) [Bauer, 2024].

Cinq fois plus de Franciliens déménagent en Vendée que l'inverse

Les départements franciliens tiennent un rôle particulier dans les flux migratoires vendéens : en 2021, 4 350 néo-Vendéens sont originaires d'Île-de-France, tandis que seules 850 personnes font le chemin inverse ▶ **figure 5**.

Les arrivants franciliens sont plus âgés : 43 % ont 55 ans ou plus (contre 29 % pour l'ensemble des arrivants, toutes provenances confondues). Ainsi, le département est la troisième destination de déménagement des Franciliens âgés de 55 à 69 ans, derrière la Charente-Maritime et le Morbihan.

Les Franciliens de 60 ans ou plus sont particulièrement attirés par Les Sables-d'Olonne, troisième commune en nombre d'arrivants de ces Franciliens de cette tranche d'âge, derrière Nice et Marseille.

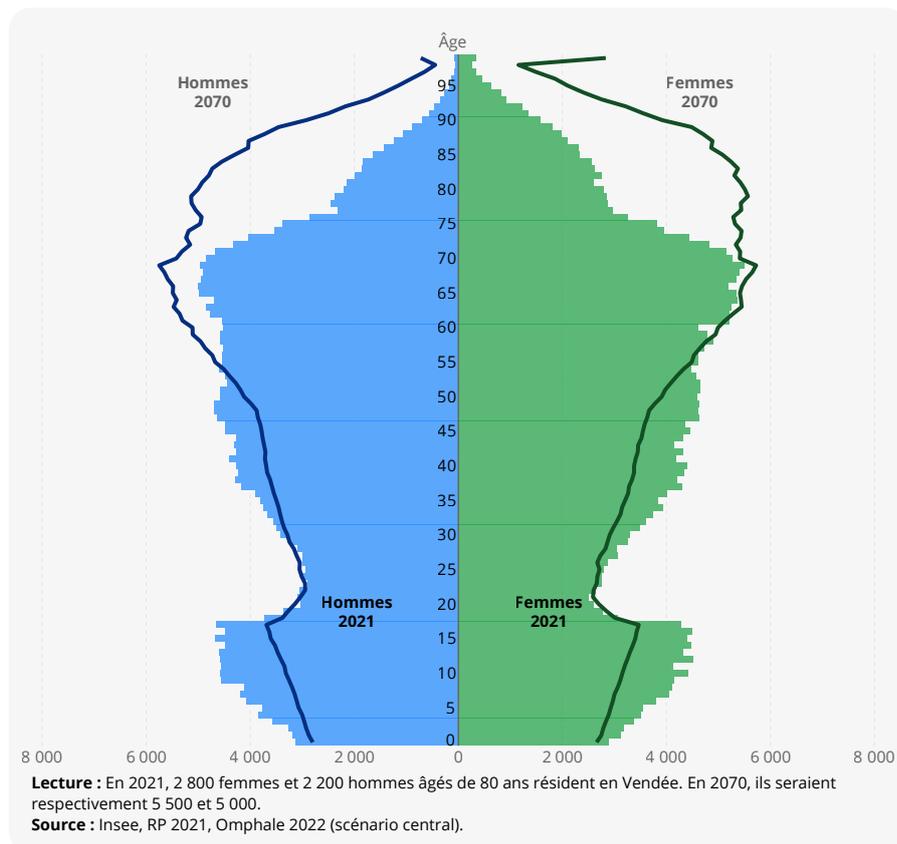
Au total en Vendée, le solde entre les arrivées et les départs s'établit à 7 700 arrivées nettes en 2021, plus qu'en 2015 (+4 600). L'Île-de-France participe pour 46 % de ce solde, un peu moins que pour le référentiel (50 %). Cette part est cependant en baisse (54 % en 2015 en Vendée et 57 % dans le référentiel).

En ce qui concerne les volumes, les quatre départements voisins de la Vendée, c'est-à-dire la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire, les Deux-Sèvres et la Charente-Maritime, concentrent les principaux flux. En 2021, 8 000 nouveaux Vendéens viennent de ces départements, tandis que 7 200 anciens Vendéens s'y sont installés. Le solde avec chacun de ces départements est légèrement favorable à la Vendée, mais sans commune mesure avec les départements d'Île-de-France.

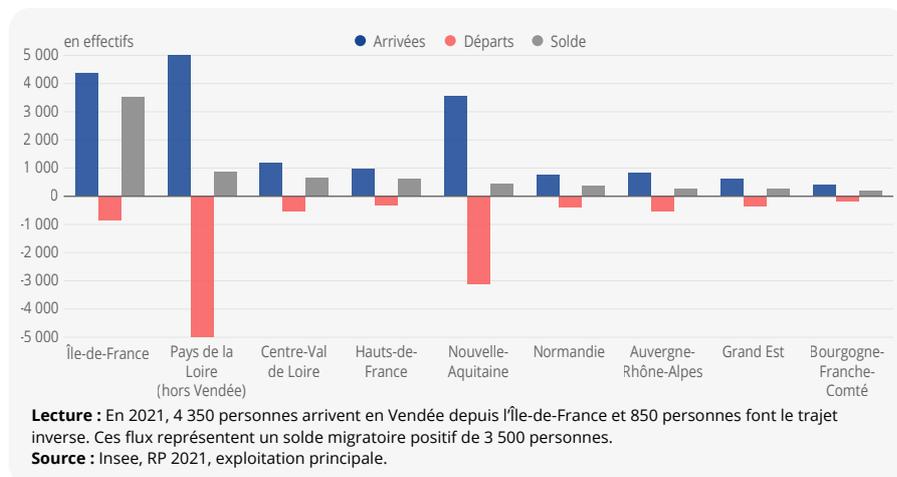
Des départs aux âges des études supérieures

C'est aux âges des études supérieures que les Vendéens quittent le plus le département. Parmi les personnes âgées de 18 à 24 ans, les départs sont supérieurs aux arrivées : en 2021, le solde correspond à la perte de 1 400 jeunes, soit 3 % de cette classe d'âge, comme dans le référentiel. L'absence de grand pôle universitaire en Vendée explique en partie cette situation ▶ **chapitre Formation**. En effet, parmi les jeunes qui quittent le département, un sur deux poursuit des études (principalement des femmes : 55 %). Toutes les intercommunalités de Vendée présentent

► 4. Pyramide des âges des habitants de la Vendée en 2021 et 2070 selon le scénario central



► 5. Principaux flux migratoires entre la Vendée et les régions en 2021



des soldes négatifs à ces âges, à l'exception de l'agglomération yonnaise qui propose aux jeunes Vendéens la plus large offre de formations du département.

En dehors des jeunes de ces âges-là, la Vendée accueille plus de nouveaux habitants qu'elle n'en perd. Les personnes âgées de 55 ans ou plus représentent 52 % du solde des migrations résidentielles dans le département. L'écart entre les nombres d'arrivants et de partants de cette tranche d'âge est particulièrement prononcé sur le littoral. ●

Daniel Belhumeur (Insee)

► Pour en savoir plus

- **Fizzala A., Trivière S.**, « L'augmentation de population freinée par un solde naturel négatif », Insee Flash Pays de la Loire n° 153, avril 2025.
- **Barré M., Lalande E.**, « Populations ligériennes 2022 : un dynamisme plus soutenu qu'au niveau national », Insee Analyses Pays de la Loire n° 138, décembre 2024.
- **Bauer P., Belhumeur D.**, « D'ici 2050, 144 000 actifs en plus, portés par les arrivées en Loire-Atlantique », Insee Flash Pays de la Loire n° 150, décembre 2024.
- **Barre M.**, « À l'horizon 2070, une croissance de la population régionale malgré un ralentissement de la dynamique », Insee Flash Pays de la Loire n° 131, octobre 2022.